



SÉANCE DU 6 MAI 2022 – 19H30 **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Monsieur FONTUGNE Pierre (pouvoir à Monsieur LE GOFF Ronan), Madame ROSPARS Fabienne (arrivée à 20h19) et Madame LE PARC Sandrine.

Secrétaire de séance : Monsieur PERON Yann.

➤ INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL :

Suite à la démission de Monsieur HUIBAN Dominique de ses fonctions d'Adjoint au Maire, de conseiller municipal et conseiller communautaire, acceptée par Monsieur le Préfet du Finistère le 25 avril 2022 :

- Madame SIMON Françoise est installée dans la fonction de conseiller municipal
- Monsieur GENTRIC Guénolé est désigné conseiller communautaire
- Monsieur GENTRIC Alexis est nommé, à l'unanimité, Adjoint au Maire en charge de la communication et du tourisme, il percevra une indemnité brute mensuelle au taux de 11,4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

➤ DESIGNATION DE NOUVEAUX RÉFÉRENTS OUESCO ET SIMIF :

Monsieur GOURLAOUEN Jean-Michel est désigné référent phosphore pour représenter la Commune auprès de OUESCO (Ouest Cornouaille Eau) dans le cadre de l'opération zérophyto.

Madame KERSAUDY Maria, est déléguée titulaire au SIMIF (Syndicat Informatique du Finistère) et Alexis GENTRIC est délégué suppléant.

➤ MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES :

La composition des commissions communales a été modifiée suite à la vacance de membres dans certaines commissions communales.

➤ LOTISSEMENT COMMUNAL « LE HAMEAU DE LA VALLÉE :

Le Conseil décide d'attribuer les lots 1 et 45.

➤ PUBLICITÉ DES ACTES DE LA COLLECTIVITÉ :

Le Conseil opte pour la publicité des actes de la Commune par publication sous forme électronique sur le site internet de la Commune.

➤ ELECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN 2022 :

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h.

➤ EGLISE :

Restauration du Retable : une exposition – conférence est à l'étude avec l'Atelier DARDE et l'Atelier GOURGUENEZ qui ont en charge la restauration du retable.

Travaux de restauration de la voûte au-dessus du retable (transept nord) : le devis de l'entreprise Atelier du Granit pour un montant de 9.695,40 € T.T.C. a été validé (Décision du Maire 2022/05).

➤ MOTION DE SOUTIEN DÉFENSE DE LA BIODIVERSITÉ EN PAYS BIGOUDEN :

Le Conseil adopte la motion de soutien à la défense de la biodiversité en Pays Bigouden (abstention : Guénolé GENTRIC).
